

Séance de conseil ordinaire du 15 avril 2024

(18 heures 45)

Président : Monsieur SABATIER Michel, Maire.

Présents : Mesdames KACZMAREK Béatrice, FRIEDRICH Céline, HOURRIEZ Amandine et Messieurs SABATIER Michel, ROBIN Hervé, NORTIER Patrick, DELVAUX Johnny, PIERRON Jimmy, HUDEC Lionel.

Absents excusés : PAQUIS Claire.

Absents non excusés : COLOMBEAU Johan, FERRARI Olivier, FERRARI Ludovic.

Secrétaire : HOURRIEZ Amandine

Election du secrétaire de séance

Madame HOURRIEZ Amandine est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

Ordre du jour

20240415-01 Approbation du compte rendu de la séance du 28 mars 2024

20240415-02 Affectation des résultats Budget principal Commune 2024

20240415-03 Budget principal Primitif commune 2024

20240415-05 Subventions diverses 2024

20240415-06 Affectation des résultats SEA 2024

20240415-07 Budget Primitif SEA 2024

20240415-08 Achat d'un tracteur

20240415-09 Achat d'un véhicule léger

20240328-09 Divers

N° 20240415-01 Approbation du compte rendu de la séance du 28 mars 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 28 mars 2024.

N° 20240415-02 Affectation des résultats Budget primitif Commune 2024

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2023 de la commune en adoptant le compte administratif qui présente

- un excédent de fonctionnement d'un montant de 14 135.93 € et un résultat antérieur reporté de 126 295.73 €
- un excédent d'investissement de 65 976.35 €.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

- en dépenses pour un montant de 97 133.25 €uros,

soit un besoin de financement 31 156.90 €uros couvert par l'excédent d'investissement de 140 431.66 €uros et 31 156.90 € en 1068 excédents de fonctionnement reporté

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget primitif 2023 de la commune le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- affectation à l'excédent reporté d'investissement, compte 001, pour 65 976.35 €,
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002, pour 109 274.76 €

Les Restes à Réaliser 2023 reportés au budget primitif 2024 se décomposent comme suit :

COMPTES	INTITULE	Montant
2111	Terrains nus	32 493.30 €
2116	Terrains aménagées autre que voirie	4 000.00 €
2117	Bois et forets	40 913.39 €
2121	Plantations d'arbres	3 000.00 €
21318	Autres bâtiments publics	26 032.08 €
2158	Autres installations, matériel et outillages techniques	6 141.34 €
2313	Constructions	10 297.00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	8 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	130 877.00 €
1348	Installations, matériel et outillage techniques	33 743.86 €
	TOTAL DES RECETTES	33 743.86 €

N° 20240415-03 Budget primitif de la commune 2024

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2024 à 8 voix pour et 1 abstention du budget principal de la commune qui se présente ainsi qu'il suit :

BUDGET PRIMITIF 2024 de la commune	
<i>Section de fonctionnement</i>	
Recettes	453 253.00 €
Dépenses	453 253.00 €
<i>Section d'investissement</i>	
Recettes	248 183.71 €
Dépenses	248 183.71 €

N° 20240415-04 Dons et Subventions 2024

Deux nouvelles associations se sont constituées cette année et ont fait une demande de subventions. Sur proposition de certains membres du conseil municipal et afin d'harmoniser les subventions sur certaines associations, il a été décidé à l'unanimité d'attribuer une somme identique à chacune d'entre elles.

Celle concernant l'ASM sera versée sous réserve d'une preuve à l'inscription au district.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les dons et subventions 2024 suivants :

ORGANISME	MONTANT
Bleuet de France	30,00 €
FSE Collège de Carignan	160,00 €
FLAP (Cabaret vert)	60,00 €
Amicale donneurs de sang bénévoles de Carignan	60,00 €
Restos du cœur	150,00 €
Prévention routière	50,00 €
La Frontalière	100,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Carignan	150,00 €
Coopérative scolaire	500,00 €
Club Joie de Vivre	200,00 €
Messincourt en Fête	600,00 €
Croix rouge Comité de Carignan	60,00 €
Ligue contre le cancer (Comité ardennais)	100,00 €
ASM Association sportive de Messincourt (Foot)	500,00 €
Ecurie de la Marlière	500,00 €
ADECMER	125,00 €
RASED / par enfant	2,00 €
Association parents d'élèves	500,00 €
La Jeunesse de Messincourt	500,00 €

N° 20240415-05 Affectation du résultat du Service des Eaux et assainissement 2023

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2023 du Service Eau et assainissement en adoptant le compte administratif qui présente

- un déficit de fonctionnement d'un montant de - 9 190.47 € avec un résultat antérieur reporté de + 44 639.62 €
- un déficit d'investissement de 86 768.08 € avec un résultat reporté de 54 500.29 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

- en dépenses pour un montant de 50 922.53 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget primitif 2024 du service des eaux et assainissement le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- affectation à l'excédent reporté d'investissement, compte 001, pour 54 500.29 €,
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002, pour 44 639.62 €.

Les Restes à Réaliser 2023 reportés au budget primitif 2024 se décomposent comme suit :

COMPTE	INTITULE	MONTANT
203	Frais d'études	8 628.80 €
213	Constructions	48 000.00 €
2156	Matériel spécifique d'exploitation	47 369.85 €
2315	Constructions	56 923.88 €
	TOTAL DES DEPENSES	160 922.53 €
131	Subventions d'équipement	110 000.00 €
	TOTAL DES RECETTES	110 000.00 €

N° 20240415-06 Budget primitif Service des Eaux et assainissement 2024

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2024 à l'unanimité du budget principal du service eaux et assainissement qui se présente ainsi qu'il suit :

BUDGET PRIMITIF 2024 SEA	
<i>Section de fonctionnement</i>	
Recettes	115 039.75 €
Dépenses	115 039.75 €
<i>Section d'investissement</i>	
Recettes	226 300.47 €
Dépenses	226 300.47 €

N° 202404158-07 Achat d'un tracteur

M. le Maire et M. NORTIER explique au conseil municipal la nécessité d'acheter un nouveau tracteur, vu la vétusté de celui actuellement et qui présente des problèmes de sécurité.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cet achat et accepte à l'unanimité moins 2 abstentions pour l'achat du tracteur présenté.

Le conseil municipal autorise le maire à l'achat d'un tracteur New Holland 55 cv pour un montant de 51 600.00 € TTC avec reprise de l'ancien tracteur Renault Palès.

Le conseil municipal autorise le maire à contracter un emprunt auprès d'AGILOR, un organisme prêteur de NINNIN FRERES.

N° 202404158-08 Achat d'un véhicule léger

Pour les besoins du service technique, le conseil municipal décide et autorise à l'unanimité l'achat d'un véhicule léger sur la somme d'environ 3 000.00 € prévu sur la ligne 2182.
L'achat est inscrit au Budget principal de la commune 2024.

N° 20240415-09 IVERS

- Monsieur le Maire demande au conseil municipal comment gérer la consommation d'électricité des vestiaires du foot lorsque la futur association « ASM » reprendra les entraînements et les matchs. La réflexion est toujours en cours.
 - Rappel de la réunion assainissement Jeudi 18 avril 2024 à 16h avec Mme CERIGNAT Mathilde pour l'étude du transfert des compétences du service Eaux et assainissement à la CCPL.
 - Suite à la demande de l'association de la Jeunesse de Messincourt pour avoir un local, la salle située au-dessus de la Poste a été proposée, des travaux sont à prévoir, ceux-ci seront fait par l'employé communal.
 - M. Jimmy PIERRON a proposé avec un devis pour un kit de suspension métallique pour dalles à LED avec du filin pour la salle Multisports pour permettre de mettre de la décoration lors des locations ou autres manifestations et permettrait aussi d'améliorer la sonorisation de la salle.
-

SABATIER MICHEL	NORTIER Patrick	HUDEC Lionel	KACZMAREK Béatrice	FERRARI Ludovic
DELVAUX Johnny	FRIEDRICH Céline	COLOMBEAU Johan	ROBIN Hervé	PIERRON Jimmy
FERRARI Olivier	PAQUIS Claire	HOURRIEZ Amandine		